



## Saint-Martin Loisirs Assemblée générale du 24 novembre 2023 à 20h30

« SAINT-MARTIN LOISIRS »  
79400 - SAINT-MARTIN de SAINT-MAIXENT

<http://saint-martin-loisirs.fr>

*35 personnes présentes et 20 pouvoirs.*

Le quorum étant atteint (12 personnes présentes au minimum), le président déclare l'assemblée générale ouverte.

Le président ouvre la séance en remerciant la municipalité pour leur soutien sans faille : prêt gratuit de la salle communale pour toutes les activités de l'association.

Présentation du bilan des activités de l'année écoulée par la secrétaire ;

Présentation du bilan financier par le trésorier : positif de 834,40 € et un solde global de 6814,59 € ;

Adoption de ces comptes rendus à l'unanimité.

Renouvellement du tiers sortant des membres du bureau : Marc LAMBOURG, Marylène FORGET, Geneviève AUDEBRAND ; démission de M. Harald WERNER.

Se présentent : Marc LAMBOURG, Marylène FORGET, Geneviève AUDEBRAND, Anne AIME.

Ils sont élus au conseil d'administration à l'unanimité.

Le conseil d'administration se compose donc des 10 membres suivants : Marc LAMBOURG, Alain BENOIST, Marylène FORGET, Jean Pierre LEFORT, Geneviève AUDEBRAND, Claude HIPEAU, Tanguy OZOUX, Christophe JAMBON, Thierry FLEURY et Anne AIME.

**Le bureau pour 2023-2024 sera déterminé lors du conseil d'administration du 5 janvier**

Le prix des cartes d'adhésion est maintenu à 10,00 €. Les non-adhérents désirant participer à certaines activités devront s'acquitter d'une quote-part supplémentaire correspondant à la moitié du prix de la carte (repas, sortie récréative par exemple).

### Rappel : autres activités à venir pour 2023

**8/12 : marché de Noël 2 stands** : Saint-Martin Loisirs vendra du vin chaud, des croques- monsieur et la section loisirs créatifs divers objets fabriqués le mercredi ou le mardi.

**17/12 : Pains de Noël.**

### Prévisions d'activités pour 2024

• **Chauffe du four à pain pour 2024 :**

21 janvier	18 février	17 mars	21 avril	<b>19 mai</b> (Fête du pain)
16 juin	22 septembre	20 octobre	24 novembre (Beaujolais)	<b>22 décembre</b> (Pains de Noël)

Pas de chauffe en août.

Tarifs des pains de Noël : 2,00 € le pain normal et 2,50 € les pains aux noix ou raisins.

**Attention, sauf les 19 mai, 10 novembre et 22 décembre (réservés pour la cuisson du pain), les plats à cuire (à base de viande ou gâteaux) doivent être apportés pour 10h00.**

**Rappel :** lors des chauffés du four, il est proposé des pains cuits au four qui sont à commander avant le vendredi précédent, le jeudi pour la fête du pain et les pains de Noël.

**Dimanche 21 juillet :** repas de l'association (réservé principalement aux adhérents) sous Tivoli, au four à pain de Charchenay avec des jambons cuits au four accompagnés de mogettes et éclades de moules.

- **Randonnées pédestres :** Les circuits seront définis ultérieurement.

Ils seront mis en ligne sur le site de l'association pour le 1er janvier 2024

7 janvier	4 février	10 mars	7 avril	25 ou 26 mai Edmond Proust	2 juin
7 juillet Chemins du Roy	1 <sup>er</sup> septembre	6 octobre	10 novembre	1 <sup>er</sup> décembre	

- **Loisirs créatifs :**

Les ateliers ont toujours lieu :

- ❖ **Semaines paires** le mardi soir de 20 à 23h,
- ❖ **Semaines impaires** le mercredi après-midi de 14 à 18h.

- **Galette des rois :** vendredi 5 janvier en soirée.
- **Soirée pierrade :** vendredi 15 mars en soirée.
- **Soirée crêpes – jeux de société :** vendredi 16 février.
- **Marché producteurs, vide grenier autour du stade :** dimanche 5 mai sur proposition de l'APE avec roulements pour le bar (les bénéfices de la journée seront partagés entre toutes les associations participantes).

**Participation des loisirs créatifs en remplacement de l'exposition habituelle du mois de mai.**

- **2 sorties d'une journée sont envisagées**
  1. **Le 12 mai 2024 :** visite d'Angoulême (musée, ville et environs).
  2. **Le 14 septembre 2024 :** proposition :
    - ❖ Planète sauvage pour 29,00 € ;
    - ❖ Music-hall avec repas + spectacle le 29/09 ;
    - ❖ La Belle entrée en Vendée pour 89,00 € ;
    - ❖ Entrepôt de la Rochelle pour 87,00 €.

**Voyage retenu la Planète sauvage.**

L'association prendra en charge les déplacements.

- **Repas inter association :** dimanche 25 août 2024.
- **Sortie Bowling :** vendredi 11 octobre 2024 en soirée.
- **Marché de Noël :** vendredi 6 décembre 2024 (à confirmer)

- **Questions diverses :**

- ❖ Suite à une question pour la sortie à la Planète sauvage (demande pour Saivres) : possibilités aux personnes extérieures de participer, mais St Martin Loisirs ne participera pas aux frais de ces personnes
- ❖ Rappel : A part pour le Tivoli qui est loué aux adhérents (50€ le WE) l'association peut prêter du matériel à ses adhérents : couverts, tables et bancs, percolateur, plats, etc ...

**Points sur les prévisions budgétaires abordés par Marc LAMBOURG, président :**

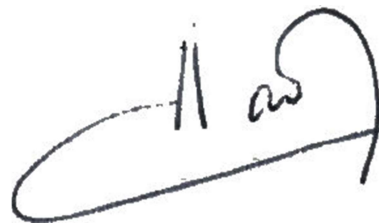
- Budget sensiblement le même que l'année passée ;
- Prises en charge des frais de déplacement en covoiturage par l'association ;
- Investissements : 1 appareil à croque-monsieur pour 4 croques (34 €) ;  
1 pelle pour le four à pains (voir avec le boulanger).

**Prochaine A.G. prévue le vendredi 29 novembre 2024**

La secrétaire  
Mme FORGET Marylène



Le Président  
M. LAMBOURG Marc





**Saint-Martin Loisirs**  
**Conseil d'Administration**  
**du 05 janvier 2024 à 20h00**

« SAINT-MARTIN LOISIRS »  
79400 - SAINT-MARTIN de SAINT-MAIXENT

<http://saint-martin-loisirs.fr>

Présents (8) : M. Marc LAMBOURG, Mme Marylène FORGET, Mme Geneviève AUDEBRAND, Mme Anne AIME, M. Christophe JAMBON, M. Alain BENOIST, Claude HIPEAU, M. Thierry FLEURY.

Absents (2) : M. Jean Pierre LEFORT et M. Tanguy OZOUX

**Élection du bureau conformément à l'Assemblée Générale du 24/11/2024**

Suite à l'AG et au renouvellement du tiers sortant, les postes de Président et de secrétaire étaient à pourvoir.

M. Marc LAMBOURG et Mme Marylène FORGET se représentent respectivement à leur poste et il n'y a pas d'autre candidature.

Suite aux votes, sont élus :

- Au poste de Président : M. Marc LAMBOURG (7 voix pour et un bulletin blanc) ;
- Au poste de secrétaire : Mme Marylène FORGET (7 voix pour et 1 voix pour Mme Geneviève AUDEBRAND).

La composition du bureau pour 2024 est la suivante :

Président	M. LAMBOURG Marc	Vice-président	M. LEFORT Jean-Pierre
Trésorier	M. BENOIST Alain		
Secrétaire	Mme FORGET Marylène		

La secrétaire  
Mme FORGET Marylène

Le Président  
M. LAMBOURG Marc